

226C1010
FR0004045847-DIV16

7 juillet 2026

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

VOYAGEURS DU MONDE

(Euronext Growth Paris)

1. Le 6 juillet 2026, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société Advantage¹ envisage de déposer sur les actions et les obligations convertibles de la société VOYAGEURS DU MONDE².
2. Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres VOYAGEURS DU MONDE sont applicables.

¹ Société anonyme contrôlée par les actionnaires fondateurs de VOYAGEURS DU MONDE (MM. Jean-François Rial, Alain Capestan, Lionel Habasque, Frédéric Moulin, Loïc Minvielle) qui détiennent 23,39 % du capital et 51,18 % des droits de vote.

² Cf. communiqué diffusé par la société Advantage le 6 juillet 2026 qui précise notamment « *Ce projet d'offre publique d'achat sous la procédure simplifiée (...) Ou, le cas échéant, d'offre publique de retrait si les conditions sont réunies au jour du dépôt de l'offre* ».